



# CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 92 DE TIR EN SALLE Règlement 2012



## 1 – Organisation

- il est exclusivement réservé aux archers licenciés dans les clubs du 92,
- le Championnat est organisé sur deux week-ends différents :

**un championnat pour les catégories Jeunes**

**un championnat pour les catégories Adultes**

- la date est imposée pour chaque catégorie :

Catégories	Arc	Dates et lieux
Benjamin	CL	29 janvier 2012 à Châtillon
Minime, Cadet, Junior	CL, CO	
Scratch Jeunes (B/M/C)	Sans Viseur	

Vétéran, Super Vétéran	CL, CO	4 février 2012 à Chaville
Senior	CL, CO	5 février 2012 à Chaville
Scratch Adultes (J/S/V/SV)	Sans Viseur	

- **Quotas provisoires, donnés à titre indicatif et susceptibles d'ajustement en fonction des effectifs par catégorie** :

### Catégories Jeunes

Arc	Genre	B	M	C	J
Classique	Femmes	2	3	4	3
	Hommes	3	7	7	5
Poulies	Femmes			2	
	Hommes			4	
Sans Viseur	Femmes	4 (Scratch B/M/C)			
	Hommes	4 (Scratch B/M/C)			

### Catégories Adultes

Arc	Genre	S	V	SV	
Classique	Femmes	6	5	4	
	Hommes	14	10	4	
Poulies	Femmes	3	6	4	
	Hommes	9	4	5	
Sans Viseur	Femmes	4 (Scratch J/S/V/SV)			
	Hommes	6 (Scratch J/S/V/SV)			

## 2 – Déroulement des tirs et blasons

- **matin** : tir de qualification (sélectif) en 2 x 10 volées de 3 flèches
- **après-midi** : phases finales tirées en sets ; selon les effectifs par catégorie et les règles fédérales.

- **blasons :**

<b>60 cm</b>	Classique – Benjamins et Minimes
	Poulies – Minimes
	Sans Viseur – Scratch Jeunes
<b>40 cm</b>	Sans Viseur – Scratch Adultes
<b>Trispot de 40 cm</b>	Classique – Cadets à Super Vétérans
	Poulies – Cadets à Super Vétérans

### 3 – Sélections

- le classement, dans chaque catégorie, est effectué sur la base des 3 meilleurs scores obtenus par chaque archer,
- pour être classé et retenu pour le Championnat Départemental, un archer doit avoir participé **à au moins 3 concours**. Seuls les résultats officiels enregistrés à la FFTA seront pris en compte,
- les archers sont retenus en fonction du quota défini pour chaque catégorie,
- les quotas sont fixés et révisés chaque année en fonction des effectifs de la saison en cours et du nombre de cibles proposées par le club organisateur du Championnat Départemental,

### 4 - Modalités d'inscription

- un archer qui souhaite participer au Championnat Départemental **doit obligatoirement se préinscrire sur le site du CD92, au plus tard 3 semaines avant la date du Championnat**,
- l'inscription est fixée à **4€ par archer, à régler à l'organisateur**.
- la **pré-inscription n'est validée qu'à réception du règlement** par l'organisateur **au plus tard 2 semaines** avant la date du Championnat.  
En l'absence du règlement, la pré-inscription ne sera pas prise en compte.
- la liste définitive des archers retenus pour le Championnat Départemental est arrêtée et publiée sur le site du CD92 à l'issue du dernier concours précédant le Championnat.
- En cas de **non sélection**, l'archer sera remboursé des frais d'inscription (4€).
- tout **archer préinscrit et sélectionné** qui ne se présentera pas au Championnat Départemental sans raison justifiée, ne sera pas remboursé et ne pourra pas participer au Championnat Départemental l'année suivante.

### 5 – Contact :

Pré-inscriptions / règlement du Championnat / classements par catégorie /  
liste des archers sélectionnés :

**www.tiralarc92.com**